

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 7 Novembre

## CHACUN A SA PLACE

M. Clémenceau, depuis qu'il a cessé d'être député pour redevenir quotidiennement journaliste, aurait-il recueilli la succession d'Émile de Girardin, le publiciste célèbre qui se vanta parfois d'avoir une idée par jour, ce qui est beaucoup, même pour un homme éminent.

Ce qui est certain, c'est que l'ancien leader de l'extrême gauche a beaucoup d'imagination. Nous nous permettrons même de penser qu'il en a trop, si nous jugeons de la valeur de ses conceptions nouvelles par la proposition qu'il vient de formuler à l'occasion des grèves du Pas-de-Calais et des incidents si profondément regrettables auxquels elles donnent lieu.

M. Clémenceau, comme on le sait déjà, demande que le syndicat de la presse parisienne intervienne à titre d'arbitre pour concilier les ouvriers et les patrons du Pas-de-Calais. Le président du syndicat de la presse parisienne a décliné l'invitation de M. Clémenceau et a convoqué ses collègues pour statuer sur la suite à donner à la proposition du rédacteur en chef de la *Justice*.

Cette proposition aboutira-t-elle ? Dans l'intérêt du pays, dans celui des mineurs, dans celui de la presse elle-même, nous espérons que non.

Tout d'abord, nous ne voyons nullement pourquoi la presse parisienne plutôt que la presse départementale, interviendrait dans cette affaire. S'il s'agissait de la grève des omnibus, on pourrait la concevoir ; mais dans le cas présent, nous n'apercevons pas ce qui autoriserait la presse de Paris, la presse des départements, voire même la presse toute entière, à s'ériger elle-même en arbitre de la situation et à prendre une telle initiative.

C'est précisément parce que nous avons l'honneur d'appartenir à la presse que nous ne voulons pas qu'elle finisse de perdre son caractère et que nous protestons.

A force de vouloir la faire servir à tout, on arrivera à la discréditer et à la déconsidérer tout à fait ; il faut avoir le courage de le dire.

Le rôle de la presse, c'est d'apprécier les idées et les faits, de publier rapidement des informations intéressantes, en un mot de renseigner et d'éclairer l'opinion ; ce n'est pas de se substituer au Gouvernement, au Parlement, aux citoyens surtout, dans la conduite et la direction des affaires publiques.

Pour remplir son rôle, sa mission — si l'on veut, — jadis on disait pompeusement son sacerdoce, — la presse a droit à la liberté. Comme toute institution humaine, en outrepassant les limites de son droit, elle s'affaiblit, elle se compromet, elle se perd. Dès lors, les deux pôles entre lesquels elle évolue s'appellent la tyrannie et l'anarchie. S'avancerait-elle dans cette voie, elle se rendrait insupportable et odieuse à tous les honnêtes gens, à ceux-là même qu'elle prétendrait servir.

Ce sont là, croyons-nous, des vérités sur lesquelles il n'est pas besoin d'insister. Et, pour en revenir aux grèves du Pas-de-Calais, s'il est un proverbe qui nous paraisse d'application opportune, c'est bien celui d'après lequel « charbonnier est maître chez lui ».

Que les patrons et les ouvriers, que les compagnies et les houilleurs s'entendent ou ne s'entendent pas, c'est eux que cela regarde et non pas nous, à qui il n'appartient guère que de faire des vœux pour la fin d'un dissentiment ou d'un conflit préjudiciable à une industrie puissante et à un grand nombre de citoyens français.

Que des amis ou des co-intéressés viennent en aide à l'une ou à l'autre des deux parties, nous l'admettons volontiers, c'est naturel.

Que le gouvernement prenne des mesures pour faire respecter la liberté individuelle des travailleurs et les propriétés qui pourraient être menacées, c'est son devoir strict,

qu'il remplira d'autant mieux qu'il y apportera plus de tact et de prudence.

Mais encore une fois, c'est à cette extrême limite que doit se borner l'intervention des tiers. Ce qu'il appartient aux ouvriers et aux patrons de demander, c'est l'entière liberté d'exercer leurs droits respectifs et d'user des moyens légaux qui leur ont été conférés pour les faire prévaloir.

Si ces droits respectifs, si les articles de la loi, subissent une ou plusieurs atteintes, la presse est là pour les signaler à l'opinion et le Parlement peut être appelé par un ou plusieurs de ses membres à statuer sur ces faits et à demander compte au gouvernement des résolutions qu'il aura prises.

Voilà le droit, voilà la loi, en même temps que le bon sens et la raison.

Mais lorsque nous assistons à un véritable exode de députés ou de personnalités bruyantes vers la région où une grève vient à sévir, lorsque nous voyons ces députés et ces personnalités prétendre se substituer aux ouvriers eux-mêmes, en prenant la direction du mouvement, lorsque nous voyons une certaine presse renchérir sur le tout et réclamer à son profit le droit d'intervention souveraine, nous en venons à nous demander comment, d'une voix unanime, les intéressés, c'est-à-dire les ouvriers mineurs ne crient pas :

Hô ! Laissez-nous maîtres chez nous ! C'est de notre pain, c'est de notre vie, c'est de nos femmes, c'est de nos enfants qu'ils s'agit. Nous sommes des citoyens, nous avons des droits. Nous userons de la loi. Il n'appartient à personne de se substituer à nous, de nous conduire, de nous mener. C'est nous, et nous seuls, qui pouvons et voulons faire nos affaires.

Le jour seulement où sera tenu un tel langage, on entrera dans la vérité, nous l'appelons de tous nos vœux, car la vérité s'appellera la liberté.

J. QUERCITAIN.

## France & Danemark

(Suite et fin)

A cette heure, il cite avec la même complaisance les deux fabulistes. Petersen (c'est là un nom générique, comme chez nous Dupont et Durand) en a plein la bouche, tandis que le Tsar visite *l'Isly* et que, dans la rade de Copenhague, le canon, tonnant à bord de tous les navires, éveille les vieux échos de 1807. Sur le large quai s'entasse une foule énorme que contiennent sans peine une vingtaine d'agents de police. Le Tsar arrive sans escorte ; il traverse un groupe de privilégiés assez nombreux auxquels on a permis de prendre place le long de l'escalier qui descend à la mer. Il est de taille colossale, la bouche et l'allure d'un géant, d'un bon géant, car l'œil est très doux sous la paupière lourde, et cette couleur blonde sur un teint clair atténue l'énergie des traits. On devine que ces lèvres s'ouvrent rarement et pour ne dire que des paroles considérables. Le dialogue dans lequel cette visite a été annoncée à notre chargé d'affaires n'a pas eu plus de vingt mots. Tout à l'heure en montant à notre bord, au moment même où les navires russes entrent dans le port de Toulon, et en examinant avec une attention très informée le superbe croiseur que la France lui envoie, il marquera sa satisfaction de façon aussi brève. Il sait que chacun de ses mots porte et l'engage.

Le lecteur les connaît et je n'ai pas besoin de les répéter. Le jeune diplomate, porteur d'un nom illustre, à qui échoit l'honneur de représenter la France à ce moment décisif, provoque et reçoit ces démarches et ces paroles avec un tact infini. Cependant Petersen, spectateur sans projet d'alliance, fait ressortir la signification nette de tout cela. Il en est d'autant plus frappé qu'il qu'il n'y a pas ici de dessous et de secrets. Chacun sait à Copenhague que le Tsar n'a pas eu d'entretien particulier avec M. Pasteur. Tout s'est passé en public, devant des cercles nombreux, au milieu d'yeux et d'oreilles fort ouvertes.

Après le Tsar, tout Copenhague, tous les Petersen sont admis à bord de nos navires et ils s'y rendent tous. C'est un peuple de marins et ils regardent, eux aussi, en connaisseurs. La visite est d'abord silencieuse et, sur les ponts noirs de foule, à peine un murmure de réflexions discrètes. A mesure, cependant, que la journée s'avance, un courant d'effusion naît et grandit à travers cette foule. Les conversations s'engagent avec nos officiers et nos matelots. Voici que deux jeunes filles, délicieuses figures aux cheveux d'or pâle et au teint de neige rosée, acceptent des rubans frappés du mot : *Isly*, que leur présente un

tout que Mme Kervigan ne s'aperçut pas du trouble violent qui l'étreignait.

— Quelle est votre opinion, mon vieil ami.

— Que vous agirez sagement en quittant Paris pendant quelques mois, dit Mortimer d'une voix à peu près ferme. Vous pensez bien, ma chère enfant, que ce départ m'affligera infiniment. Je m'étais fait une si douce habitude de votre intimité ! Vous le savez, je vous considère un peu comme mes enfants...

Il dut s'arrêter, les sanglots le prenaient.

— Nous ne nous quitterons pas pour cela, répliqua Gertrude. Qui vous empêche que vous preniez une propriété voisine de la nôtre ?...

— C'est impossible ! s'écria Mortimer violemment.

— Pourquoi, mon ami ?

Cette simple question l'embarassa. Il eut peur de se trahir et il reprit avec un calme affecté.

— Mon Dieu ! chère petite, vous savez que j'ai de grandes affaires engagées. Depuis quelque temps, j'ai le tort de les négliger un peu plus que de raison. C'est pourquoi je ferais bien peut-être de m'en occuper. Cela nécessitera un voyage, long probablement. A mon âge, les voyages sont quelquefois chose dangereuse. C'est pourquoi j'avais retardé celui-là autant que possible. Mais, maintenant, rien ne m'empêche plus de... rien..., vous comprenez !

Ce fut plus fort que lui. Les larmes jaillirent de ses yeux.

— Vous pleurez ! dit Gertrude émue.

— Eh bien, oui, je pleure. Pourquoi m'en cacherais-je ! La pensée de vous quitter me brise le

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 52

## La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE DEUXIÈME

VI

LA MINE CREUSÉE

Donc, sur qui portait cette jalousie ? Elle l'ignorait toujours, et elle devait l'ignorer car sa chasteté ne pouvait accuser personne d'un propos inconsidéré ou d'un acte inconvenant. Elle se décida à prendre une résolution qui tout d'abord avait effleuré son esprit, et à laquelle, plus elle y songeait, plus il lui semblait sage de s'arrêter.

C'était de partir. Rien de plus simple, en effet. Cependant elle eut peur de se laisser entraîner par une crainte exagérée, et elle se promit de demander conseil, le soir même, à l'homme en lequel elle avait le plus de confiance, c'est-à-dire Mortimer. Quelques instants après la fin du dîner, quand les convives furent revenus dans l'atelier, changé en fumoir pour la circonstance, elle pria Mortimer de l'accompagner dans son boudoir.

Le marquis, avec son flair paternel, avec cette sorte de seconde vue que lui donnait son cœur,

devinait qu'un nuage s'était élevé entre les deux jeunes époux. Depuis la scène qui s'était élevée entre lui et Mascaret, il vivait dans une crainte perpétuelle. Dès le lendemain il avait envoyé un télégramme à sir Rowland, alors en Russie, pour le prier de revenir. La présence de cet ami dévoué lui était indispensable.

Aussi, quand Gertrude lui dit qu'elle avait besoin de lui parler, Mortimer fut-il pris d'une inquiétude vague. Cependant, il eut assez de force sur lui-même pour ne pas prononcer une seule parole, pour déguiser même son émotion.

— J'ai un conseil à vous demander, mon vieil ami, lui dit Gertrude quand ils furent dans le salon.

— Parlez, chère enfant, vous savez que je vous appartiens entièrement.

— Je le sais, et c'est pourquoi je n'ai pas hésité un instant à m'adresser à vous. Pierre est jaloux.

M. de Courrance faillit jeter un cri tant il ressentit une vive douleur.

Gertrude prit le mouvement que le vieillard ne put retenir pour un geste de surprise, elle ajouta en souriant tristement :

— Cela vous étonne autant que moi, n'est-il pas vrai ! Je suis bien certaine pourtant, que je ne me trompe pas, comme vous pourriez le croire puisque c'est lui-même qui m'en a fait l'aveu. Oui Pierre est jaloux. De qui, je ne sais. J'ai interrogé consciencieusement ma vie, je n'ai rien trouvé. J'ai tenté de me rappeler la moindre de mes actions. Eh bien, je vous jure devant Dieu que je crois n'avoir rien à me reprocher.

Ah ! il le savait bien, lui, qu'elle était une pu-

re, une noble, une loyale créature et qu'elle n'avait en effet, rien à se reprocher ! Ah ! il le savait d'où partait ce sentiment jaloux qui effleurait le cœur de Pierre et les faisait souffrir ainsi, ces jeunes époux ! Il se rappelait cette jalousie féroce qui naguère l'avait entraîné jusqu'au crime !

— C'est la date du bal costumé que nous venons de donner, continua Gertrude. Je puis vous dire pourquoi je suis certaine de cela. C'est que, dès le lendemain du bal, je me suis aperçue qu'il devenait soucieux. Si je n'y ai pas prêté plus d'attention, c'est que la tristesse que j'avais remarquée chez lui disparut bientôt. Tout à l'heure, seulement il m'a fait l'aveu de sa jalousie. Mon ami, il m'a semblé que quelque chose se brisait en moi. L'amour que j'éprouve pour lui est si entier, si absolu ! Depuis que j'ai épousé Pierre, ça été ma première souffrance, elle est bien vive, je vous assure...

Il souffrait, lui aussi, le martyr ! Cet homme dont Pierre était jaloux, il le connaissait, c'était lui ! Et il se trouvait encore entre le bonheur et sa fille ! Il n'eut pas la force de répondre un mot. Gertrude poursuivit :

— Je me suis dit qu'il fallait empêcher qu'aucun nuage ne vint encore couvrir notre ciel bleu. Pierre cessera d'être tourmenté quand nous serons loin de Paris, et c'est là le conseil que je veux vous demander. Que m'engagez-vous à faire ? Faut-il rester ? Faut-il partir ? J'imagine qu'il vaut mieux que nous allions, Pierre, Jean et moi nous enfermer quelque part, au bord de la mer.

M. Mortimer faisait les plus grands efforts pour cacher son trouble. Et cependant il fallait avant

enseigne, et les épinglent autour de leurs bécots. La foule regarde et sourit. Cependant, le soleil descend sur l'horizon. Vous savez quelle simple et grandiose cérémonie se passe à cette heure-là sur nos vaisseaux de guerre. La garde se range en bataille; la main sur la drisse, un quartier-maître attend le moment d'amener le pavillon. Le soleil disparaît; au même moment, « les couleurs » descendent, l'officier de quart se découvre, un coup de canon éclate, le tambour bat : les armes françaises saluent notre drapeau.

Cette habitude est-elle particulière à notre marine ou nos visiteurs danois ne la connaissent-ils pas ? Je ne sais, mais voici ce qui se passe : tandis que les dernières notes du clairon français vibrent sur la rade, de cette foule tout à coup remuée part une acclamation formidable. La grandeur du spectacle l'a transportée et, avec un rythme, un ensemble et un sérieux qui nous prennent aux entrailles, nous, les Français présents à bord, elle pousse trois hourrah, de ces hourrah du Nord, pleins et lents, où semble rugir l'antique férocité de la race. Et nous avons les larmes aux yeux, tandis que les pieds sur ces planches françaises, nous entendons ce salut de l'étranger à notre patrie lointaine et présente. Petersen n'a pu y tenir : marin et soldat, patriote et bienveillant, il a communié de cœur avec nous dans cette cérémonie militaire.

Le surlendemain, à dix heures, un convoi funèbre monte Solvgade, le long du jardin royal. Pendant les salves de l'avant-veille, une « tape » de bois, oubliée dans un canon, est allée frapper un marin russe en pleine poitrine et l'a tué net. En tête, autour du corbillard, flottent les pavillons russe et français; derrière, superbes de tenue marchent deux sections de matelots, français et russes. Jusqu'ici, ils se mêlaient à Cronstadt et à Toulon, mais par groupes libres; ici, ils vont ensemble, au pas militaire, conduits par leurs officiers; Petersen regarde, très sérieux, et derrière cette centaine d'hommes, il voit distinctement deux armées et deux peuples : « Ce pauvre matelot, fait-il, ils ne l'ont pas tué exprès, mais comme tout se combine ! La première fois que deux troupes, française et russe, auront marché sous le même commandement, il faut que ce soit le long de Solvgade, à Copenhague. »

Le cortège a tourné depuis quelques minutes la grille du jardin royal. Petersen va rentrer chez lui, lorsque, de la caserne voisine, sort une petite troupe, danoise cette fois. C'est la garde montante, une compagnie d'infanterie, qui va prendre son poste. Ils sont beaux à regarder, ces soldats. Au rythme étrange de leurs tambours, ils vont d'une allure ferme. Blonds et petits, dans leur uniforme sombre, ils représentent quelque chose de très particulier dans la gamme de l'éclatance martiale. Ce n'est pas la pesante régularité prussienne; c'est encore moins la souplesse déliurée de nos troupiers. Entre la crânerie gauloise, qui va gaiement précédée de claires fanfares, et la lourdeur allemande, accentuée encore par de tristes sonneries, cette petite troupe marche avec son caractère propre; elle n'a pas le nombre et ne tient pas à l'éclat, mais elle n'éveille aucunement l'idée du petit peuple qui joue au soldat. Je songe, en écoutant leur musique, à un air d'un grand caractère que j'entendais chanter la veille. C'est le choral que Gustave-Adolphe avait composé lui-même pour ses soldats, avant la bataille de Lutzen, et dont les premiers

mots veulent dire : « Ne crains rien, petite troupe... »

Les Danois n'étaient pas trente mille, en 1864, à Düppel, et ils ont défendu pied à pied, contre deux grands Etats, ce qui restait de leur patrie. C'est Petersen, avec qui je cause, qui me dit cela. Il me dit encore : « Avez-vous remarqué, en arrivant à Copenhague, des remparts en construction ? Ils montent vite et, bientôt, nous pourrions les armer. Pourtant nous n'avons pas de budget d'Etat pour ces travaux; il y est pourvu à l'aide de contributions volontaires, et parmi elles, il en est de méritoires : je pourrais vous nommer des officiers, qui, sur une solde de deux mille francs, en abandonnent, chaque année, cinq cents pour les remparts. »

Voilà ce qu'un Français pouvait entendre et voir à Copenhague, du 13 octobre, où le Tsar montait à bord de l'*Isly*, jusqu'au 18, où il quittait les eaux danoises sur l'*Etoile Polaire*. Je n'étais plus chez Petersen lorsque les fêtes franco-russes ont pris fin. Est-il rassuré à cette heure ? Je le souhaite et l'espère. Nous n'avons rien fait chez lui qui puisse le compromettre, et l'hôte puissant qui vient le visiter chaque année n'a point pour habitude de parler ou d'agir trop. Le Danemark aime la France et veut la paix; il peut écouter ses sympathies, sans crainte pour ses intérêts. La France vient de prouver qu'elle veut ce qu'il veut lui-même et elle n'est pas seule à le vouloir. La paix est une garantie surtout pour ceux qui, dans une guerre européenne, auraient plus à perdre qu'à gagner. « Ne crains rien, petite troupe. »

GUSTAVE LARROUMET.

LA PRODUCTION DE L'ALCOOL

Si la France ne produit pas plus de vin qu'il y a cinquante ans, par contre, elle produit beaucoup plus d'alcool.

La statistique administrative fournit sur ce point des renseignements qui ont bien leur importance car ils sont la preuve incontestable de l'augmentation constante de la fabrication et de la consommation de ce liquide.

Les quantités d'alcool pur obtenues en 1892 par les distillateurs et bouilleurs de profession se sont élevées au chiffre de 2,195,780 hectolitres, tandis que la production du vin a atteint 29 082,000 hectolitres et celle du cidre, 15,141,000 hectolitres.

On voit que l'écart est grand entre la production de l'alcool et celle des boissons dites hygiéniques.

Si nous remontons à quarante ans en arrière, nous trouvons qu'en 1852 la France avait produit 697,000 hectolitres d'alcool contre une production de 28,636,000 hectolitres de vin et 18,428,000 hectolitres de cidre.

Si depuis quarante ans, la production du vin et du cidre est demeurée à peu près stationnaire, il n'en est pas de même de celle de l'alcool qui s'est accrue d'un million

et demi d'hectolitres. Encore le chiffre cité plus haut de 2,195,780 hectolitres ne représente-t-il que la fabrication des distillateurs et bouilleurs de profession. Il faudrait, pour obtenir le chiffre réel, ajouter les nombreux hectolitres fabriqués par les bouilleurs de cru. Or, ces derniers, échappent au contrôle administratif; il n'est guère possible d'en donner exactement la production. On peut affirmer néanmoins, sans exagération, que la production de l'alcool a plus que triplé depuis un demi-siècle.

Eh bien ! quoi qu'on en puisse dire, il est évident que cette production n'est pas en rapport avec la consommation. Cette dernière, en réalité, s'est accrue, mais pas dans une égale proportion. Encore si les alcools que le commerce livre à la consommation étaient inoffensifs, s'ils ne pouvaient porter atteinte à la santé ! Il n'en est malheureusement pas ainsi.

Aujourd'hui, on fabrique de l'alcool avec les substances les plus étranges. La chimie vient en aide aux empoisonneurs et aux falsificateurs pour voler leurs concitoyens et ruiner leur santé.

En 1891, on a fabriqué en France 2,208,000 hectolitres d'alcool; voici quelles matières sont entrées dans cette fabrication :

Substances farineuses.....	392,537 hect.
Mélasses.....	838,645 —
Betteraves.....	866,406 —
Vins.....	51,133 —
Cidres.....	7,759 —
Marcs et lies.....	37,748 —
Fruits.....	5,878 —
Substances diverses.....	8,000 —
Total.....	2,208,106 hect.

Ami lecteur, ces deux mots : *substances diverses*, disent bien des choses dans leur laconisme sévère et font naître dans l'esprit une foule d'idées qui ne sont ni agréables ni réconfortantes. On songe, en effet, aux mixtures assassines qui sont vendues chaque jour aux pauvres gens sous forme de boisson. C'est l'empoisonnement à jet continu de l'espèce humaine et surtout de celui qui a le plus besoin d'être doué d'un corps robuste et d'une bonne santé, c'est-à-dire de l'ouvrier.

On voit dans le tableau ci-dessus que l'alcool de vin n'entre que pour une quantité très infime dans la production de l'alcool en France. Alors, les quatre cinquièmes de ce qui se boit sous le nom de cognac, de kirch, de rhum et autres sortes d'eau-de-vie ou liqueurs ne sont que des drogues pernicieuses, de véritables poisons plus ou moins lents. N'est-ce pas ce qui ressort clairement des chiffres que nous venons de donner ?

On a peine à comprendre comment les

substances alimentaires peuvent servir de but à la cupidité des fraudeurs et des falsificateurs. Et cependant on ne saurait nier qu'il en soit ainsi et que ces pratiques criminelles se multiplient de plus en plus au détriment, non seulement de la santé générale, mais encore au détriment de notre réputation et de notre crédit commercial à l'étranger.

Mais ces considérations préoccupent peu les fraudeurs; elles sont bien le dernier de leurs soucis. Pour eux, il n'y a ni moralité ni respect humain qui puissent les retenir; ils se moquent de leur clientèle, pourvu qu'ils aient un achalandage momentané, une vogue éphémère qui leur permettent de faire une fortune rapide en falsifiant leurs denrées et en volant l'acheteur.

Et le gouvernement, chose triste à dire, n'a pas encore songé à mettre un terme à ces agissements criminels en les punissant comme ils le méritent. On inflige plusieurs mois de prison à un pauvre diable qui a pris un pain à l'étalage d'un boulanger pour le donner à ses enfants qui meurent de faim et l'on ne songe même pas à inquiéter l'individu qui trompe sur la quantité et la qualité de la marchandise vendue, vole et empoisonne le public.

Il serait temps vraiment de remédier à un état de choses qui intéresse au plus haut degré la moralité et la santé publiques.

INFORMATIONS

Le Monument de Wattignies

Le Président de la République a quitté Paris dimanche matin, à neuf heures quarante-cinq, pour aller à Maubeuge.

M. Adolphe Carnot, frère du Président, avait pris place dans le train ainsi que le général Loizillon, ministre de la Guerre.

C'est à trois heures de l'après-midi qu'a eu lieu en présence du Président de la République et du général Loizillon, ministre de la Guerre, et au milieu d'un concours immense de population, l'inauguration du monument commémoratif de la victoire remportée dans ce village, le 17 octobre 1793, par le grand Carnot, le général républicain Jourdan et le général Duquesnoy, sur les Autrichiens.

Le monument est d'un très bel effet : sur un socle très élevé se dresse la statue d'un volontaire de 1792. Les pieds du soldat, superbe d'altitude et de crânerie, reposent sur un affût de canon : ses bras sont largement déployés : d'une main il agite son bicorne, tandis que de l'autre il brandit son fusil. De ses lèvres entr'ouvertes semble s'échapper un chant de guerre, un cri de victoire.

Au bas de la statue, sur la face du socle se voit un superbe groupe représentant, aux côtés de Lazare Carnot, le général Jourdan et le conventionnel Duquesnoy.

une maison de campagne avec atelier au bord de la mer, soit en Normandie, soit ailleurs. Cela ne peut faire que du bien à Jean et à toi. Moi-même je serai heureuse de respirer un autre air ? Puis...

— Elle prit entre ses bras la tête de son mari. — Puis il n'y aura personne autour de nous, tu ne seras pas jaloux... ingrat ? Consens-tu ?

Pierre venait de prendre une décision. Son ancienne croyance luttait contre sa jalousie naissante. Il voulait observer, voir. Il joua la comédie, répondit à sa femme qu'il serait fait comme elle le voulait, elle ne vit rien en lui qui pût l'effrayer. Il eût la force de dissimuler son angoisse, et quand Gertrude quitta son mari pour se retirer dans sa chambre, elle crut que toute mauvaise pensée avait disparu de son cœur.

Pierre, dès le lendemain, écrivit une longue lettre à son frère, alors en station dans les Antilles. Il lui expliquait tout, lui demandait conseil. Non ! ce n'était pas possible ! Gertrude n'était pas coupable ? Et cependant cette tendresse de Mortimer pour elle et pour Jean. Il joua la comédie, concordait avec les projets de campagne de sa femme, leur trouble à tous deux quand il les avait vus dans le boudoir, il y avait dans tous ces faits rapprochés les uns des autres bien des preuves morales.

S'il se refusait à croire entièrement, s'il continuait à se débattre avec ardeur contre sa jalousie c'est que le passé de Gertrude luttait encore contre le soupçon.

(A suivre).

cœur. Je me considérais si bien comme ne devant jamais vous quitter... Si par hasard nous ne nous revoyons plus, ma chère Gertrude... si c'était fini, bien fini... promettez-moi de ne jamais m'oublier. Cela me ferait vraiment trop de peine si nous ne devions plus nous revoir : mais enfin, il faut penser à tout. Jean grandira. Vous en ferez un homme. Alors, vous lui parlerez quelquefois de son vieil ami. Voyez comme je vous aime tous ! M's larmes coulent plus fort encore. Oui, vous êtes étonnée... C'est que votre maison me rappelle absolument celle que j'ai perdue. Ma fille, maintenant, aurait votre âge. J'aurais aussi, peut-être, un petit-fils de l'âge de votre Jean... Allons, adieu ! adieu !

Il s'arrêta, voulant couper court à son trouble trop violent.

— Vous exprimez là de trop tristes idées, mon ami, reprit Gertrude. D'abord, vous êtes encore fort et jeune. Puis le départ dont je vous ai parlé n'est pas prochain.

— Ce serait un tort ! dit vivement M. Mortimer. Croyez-moi, partez demain, après-demain si vous pouvez, enfin, quittez Paris le plus vite possible. Je connais votre mari. Il a une nature élevée mais soupçonneuse. Etouffez cette jalousie naissante ! Croyez-moi, n'attendez pas ! Il serait peut-être ensuite trop tard !

De nouveau il se rappelait ce que la jalousie lui avait fait faire, à lui.

La porte du boudoir s'ouvrit très brusquement.

C'était Pierre. En revenant du fumoir, on lui avait dit que Gertrude était passée dans son boudoir avec Mortimer, et malgré lui, pris d'un mou-

vement de colère, il y avait couru.

Le vieillard et la jeune femme étaient assis l'un à côté de l'autre. Tous les deux avaient les yeux rouges.

— Qu'y a-t-il ? demanda Pierre d'une voix altérée.

— J'annonce mon départ à Gertrude, répondit M. Mortimer, et cette chère enfant voulait bien en être affligée.

— Votre départ ?... prochain.

— Très prochain. Allons, dites-moi adieu, mon cher Pierre, car, selon toutes probabilités, je quitterai Paris après-demain, et demain toute ma journée sera prise. Non, non, ne m'accompagnez pas, c'est inutile. Je crois d'ailleurs que Gertrude a quelque chose à vous dire.

Pierre demeura un moment indécis pendant que Mortimer sortait du boudoir puis, poussé par une de ces inspirations fatales qui brisent quelquefois une destinée, il le suivit, pendant que Gertrude rentrait dans le salon auprès de ses hôtes qui venaient de quitter l'atelier. M. de Courrance connaissait les êtres de la maison. Il traversa la galerie et pénétra dans l'atelier. Il se croyait seul, cependant il regarda attentivement autour de lui, mais sans apercevoir Pierre qui l'observait à moitié caché derrière la draperie épaisse.

M. Kervigan travaillait en ce moment à un grand tableau de religion, commandé par le conseil de fabrique de Saint-Augustin. Ce tableau devait représenter la *Vierge au Calvaire*, et le peintre avait fait poser sa femme pour le visage de la mère du Christ. Dans un carton se trouvaient plusieurs études de Gertrude. Mortimer les con-

naissait. Il entra ouvrit le carton et prit une de ces études, puis repassant dans la pièce voisine, il gagna doucement la chambre de Jean.

L'enfant dormait dans ce calme et profond sommeil de l'innocence. L'aïeul resta une minute à le contempler. Comment pourrait-on s'étonner de le trouver là ? si quelqu'un entra par hasard. Ce n'était point la première fois qu'il venait ainsi auprès du petit garçon. Il se pencha sur le lit, et le serrant dans ses bras, il l'embrassa à plusieurs reprises. Mais cette fois, la violence de la douleur l'emporta sur sa résolution.

Il éclata en sanglots, comme quelques jours avant dans sa maison, ces rauques sanglots de l'homme qui déchirent l'âme ! Puis revenant à lui, il eut peur, réellement peur d'être surpris.

Alors, reposant dans son lit l'enfant qui ne s'était pas même éveillé, il sortit de l'appartement, ne se doutant pas que Pierre avait tout vu, et que lui, le père, il venait pour la seconde fois de faire le malheur de sa fille.

... La soirée se termina de bonne heure. Les amis de Pierre, qui venaient ainsi dîner souvent avec lui étaient généralement des artistes, en un mot des travailleurs qui ne se couchaient jamais tard, ayant besoin de leur journée du lendemain.

— Tu as quelque chose à me dire, m'a annoncé Mortimer, demanda Pierre à sa femme quand ils furent seuls.

— Oui, mon ami, une demande à t'adresser. Voici le printemps venu : veux-tu que nous quittions Paris.

— Quitter Paris !

— Pourquoi non ? Nous trouverions aisément

Le Maire de Maubeuge a souhaité la bienvenue au Président de la République.

Au pied du monument, le ministre de la guerre a pris la parole :

« Il y a cent ans, en effet, la France, déchirée au dedans par la guerre civile, assaillie sur toutes ses frontières par l'Europe coalisée, semblait sur le point de succomber. Ses armées, disséminées sur tous les points du territoire, sans liens, sans cohésion, étaient hors d'état d'agir efficacement. Un effort suprême pouvait seul le sauver. La Convention le tenta. La levée en masse fournit des hommes, l'industrie nationale fournit des armes, mais avec des soldats inexpérimentés, avec des officiers ignorants de ce qui constituait l'art de la guerre, il fallait autre chose que les traditions du passé, il fallait une inspiration répondant aux circonstances, en un mot, une tactique nouvelle.

» Carnot en fut l'initiateur, et aujourd'hui encore c'est la conception de son génie qui domine le nouvel art de combattre. Il comprit que frapper le coup décisif sur un seul point avec toutes les forces dont on peut disposer, avec toute l'énergie que réclame la nécessité de vaincre, c'est le moyen certain de s'assurer la victoire. Il sut communiquer sa foi à ses collègues, imposer sa volonté aux généraux.

» Le succès justifia ses prévisions. Il n'hésita pas sur le choix du point décisif : c'est le Nord. L'armée du prince de Cobourg bloquait Maubeuge que défendait une garnison de vingt mille hommes, presque une armée, mais une armée sans vivres, sans munitions, vouée à la famine et à la destruction. Carnot accourut donc vers Maubeuge avec les forces qu'il a pu réunir, et, malgré les obstacles accumulés sur des positions dont la force faisait dire au général autrichien : « S'ils viennent ici, je me fais sans-culotte ? » il culbuta l'ennemi, enleva Wattignies et débloque Maubeuge après deux journées de combat. « La France est libre ! »

» Tel est le cri de Carnot, de Duquesnoy et de Jourdan, quand, se relançant après la bataille sur le plateau de Glargues, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

» La France, en effet, était sauvée, et c'est à Lazare Carnot qu'elle devait son salut.

» Je suis heureux de pouvoir unir, ici, dans un patriotique et respectueux hommage, le grand citoyen dont nous honorons aujourd'hui la mémoire et le digne héritier de son nom, qui dans l'exercice de la première magistrature de la République a pu forcer l'estime de tous les partis, et contribuer à propager dans le monde l'influence pacifique et la bonne renommée de notre pays.

A 4 h. 30, M. Carnot a quitté Maubeuge pour rentrer à Paris, où il est arrivé à 7 h. 1/2.

Un banquet a été donné à l'occasion de la cérémonie d'inauguration, après le départ du chef de l'Etat ; c'est le ministre de la guerre qui a présidé.

**Matériel de guerre**

La valeur approximative de notre matériel de guerre vient d'être établie. Elle atteint le chiffre respectable de deux milliards et demi.

**La mobilisation**

Le général de Boisdeffre, chef de l'état-major général de l'armée, espère opérer la mobilisation en cinq jours et demi, temps réclamé par l'état-major allemand pour mobiliser. Le temps primitif était de huit jours.

**La présidence de la Chambre**

On assure que M. Lockroy serait candidat au fauteuil présidentiel de la Chambre.

**LA CATASTROPHE DE SANTANDER**

Santander, 4 novembre.

Une catastrophe inouïe vient de se produire à Santander. Un navire en partance avec un chargement presque composé exclusivement de caisses de dynamite, a pris feu dans le port, communiquant l'incendie aux quais avoisinants et aux maisons. L'attente de l'explosion inévitable a produit une panique épouvantable.

Les flammes arrivées enfin aux caisses de dynamite ont déterminé une explosion formidable, dans laquelle le navire a été réduit en miettes et ses débris enflammés projetés sur le quai dont les jetées et les maisons voisines, qui sont en bois, se sont transformées en immense brasier.

Le bâtiment était le long du quai, en face le café Suisse. Les autorités, les pompiers et une foule nombreuse étaient accourus sur les quais, lorsque tout à coup, une explosion formidable se produisit. De nombreuses victimes furent relevées ; dans le nombre se trouvaient le préfet et le président du conseil général, beaucoup de pompiers et de gendarmes.

Les autorités militaires durent prendre la direction des secours, le colonel d'un régiment de ligne et le colonel et plusieurs officiers de la gendarmerie sont parmi les blessés.

En outre des victimes déjà signalées, on cite tous les officiers de gendarmerie, tous les gendarmes, moins deux, le capitaine du port, son aide de camp et le pilote chef.

L'explosion du vaisseau a été comparable à celle d'un obus. Les débris ont enfoncé les maisons voisines ; les rails du chemin de fer ont été arrachés et emportés à une grande distance, blessant et tuant de nombreuses personnes. Dix maisons ont pris feu en même temps sous la pluie de débris enflammés. Un train de voyageurs qui entrait en ce moment dans la gare a été brisé et les voyageurs tués ou blessés.

D'après le correspondant du *Herald*, c'est par milliers qu'on compterait les victimes, et la ville serait menacée de destruction totale. On a retrouvé le cadavre de l'ingénieur civil. On dit que le marquis de Pomba se trouve parmi les morts.

Les nouvelles que nous recevons d'autre part disent qu'on évalue de neuf cents à mille le nombre de morts ou disparus et de trois à quatre mille le nombre de blessés, tant en ville qu'aux environs.

St-Sébastien, 5 novembre.

Le navire qui a fait explosion contenait dix-sept cents caisses de dynamite, embarquées à Bilbao, lundi dernier, à destination de Séville et de Carthagène.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Musique du 7<sup>e</sup> de ligne**

A partir du jeudi, 9 novembre, la musique du 7<sup>e</sup> se fera entendre, sur les allées Fénélon, de deux à trois heures du soir.

**Liste des Jurés**

Voici la liste du jury qui siégera, à la 4<sup>e</sup> session des assises du Lot, qui s'ouvrira le lundi 20 novembre, sous la présidence de M. Montbrun, assisté de MM. Fieuzal et Bouisset :

- Messieurs
- Delpech Jean, maire à Loupiac.
- Mispoulet Jean, prop. à Loupiac.
- Bladié Albert, prop. à Léobard.
- D'Arcimoles Charles, maire à Ruyeres.
- Verdier Joseph, prop. à Baladou.
- Boudou Antoine, prop. à Mauroux.
- Andlauer Jean-Baptiste-Joachim, directeur des tabacs à Cahors.
- Pradines Georges, notaire à Limogne.
- Bor Alphonse, prop. à Cajarc.
- Maziols Etienne, rentier à Puybrun.
- Jordanet Adrien, prop. à Labastide-du-Vert.
- Milhet Adrien, à Cazals.
- De Fontenilles Jean, prop. à Soucirac.
- Cauzit Jacques, prop. à Castelnaud-Montratrier.
- Bruel Louis, adjoint au maire à Cajarc.
- Agié Jacques, négociant à Cahors.
- Rouffy Alexandre, receveur-bural à Limogne.
- Maurel Adrien, prop. à Cabrerets.
- Teulière Pierre-Edouard, prop. à Loubressac.
- Blanié Joseph, prop. à Sauzet.
- Vaissé Vincent, prop. à St-Martin-de-Vers.
- Sabouroux Pierre, vérificateur des poids et mesures à Figeac.
- Tournié Eugène, prop. à Rudelle.
- Lalo Zozime, prop. à Frayssinet-le-Gourd.
- Andrieu Jules, ancien greffier à Cahors.
- Boutin, médecin à Lacapelle-Marival.
- Laburgade de Belmont François, prop. à Lalbenque.
- Vital Paul, maire à Puybrun.
- Brassac Joseph, prop. à Montgesty.
- Granié Alfred, négociant à Lacapelle-Marival.
- Mouly Jean-Germain, marchand de nouveautés à Bretenoux.
- Marrou, notaire à Cours.
- Poux Antony, prop. à Gintrac.
- Espinadel Pierre, maire à Souceyrac.
- Carayol Paul-Ernest, prop. à Durbans.

**Jurés supplémentaires**

- Bris Jean, prop. à Cahors.
- Gagnayre Ernest, négociant à Cahors.
- Mendailles Jean, boulanger à Cahors.
- Montlezun Louis, directeur de la Société générale à Cahors.

**Le nouveau contingent**

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de bureaux de recrutement la répartition entre les différents corps de troupe, des hommes de la classe 1892 appelés pour trois ans. Cette répartition a été faite de la façon suivante :

	Hommes
Infanterie de ligne, chasseurs à pied, zouaves, tirailleurs algériens.....	92.873
Cavalerie légère de ligne de réserve et chasseurs d'Afrique.....	23.902
Artillerie de campagne, artillerie de forteresse et pontonniers.....	21.847
Troupes du génie.....	4.255
Train des équipages.....	2.779
Sections d'infirmiers, ouvriers militaires et troupes d'administration....	7.227
<b>Soit au total.....</b>	<b>152.883</b>

Ce chiffre dépasse d'environ 1/5 le contingent incorporé annuellement.

L'an dernier, le contingent de trois ans n'était

que de 127,438, soit 25,445 hommes de moins que cette année.

Si nous ajoutons aux 152,885 conscrits appelés pour trois ans les 58,152 hommes dispensés ne faisant qu'une année de service, nous voyons que la classe de 1892 fournira le chiffre énorme de 211,035 recrues qui seront appelées au régiment du 11 au 16 novembre.

Ce chiffre n'avait jamais été atteint jusqu'à ce jour.

Les jeunes gens de la classe de 1892 ont été répartis autant que possible pour l'infanterie dans les régiments de la subdivision voisine de leur domicile et pour l'artillerie et la cavalerie dans les régiments stationnés dans le corps d'armée.

Ces mesures n'ont pas été appliquées aux conscrits du département de la Seine.

Les régiments stationnés dans le périmètre du camp retranché de Paris ne recevront pas de jeunes gens originaires du recrutement de la Seine.

En présence du nombre très élevé des Parisiens envoyés dans les régiments d'Afrique, il ne sera pas envoyé de recrues du département de la Seine en Algérie, sauf dans les troupes d'administration.

Rappelons que les jeunes gens se trouvant dans l'une quelconque des situations indiquées à l'article 23 de la loi du 25 juillet 1889 (étudiants, ouvriers d'art, etc.) sont autorisés à signer un engagement de trois ans, avec faculté d'envoi en congé au bout d'une année de présence sous les drapeaux. Ces engagements cesseront d'être reçus à partir de la date de la mise en route des hommes d'un an de la classe de 1892, c'est-à-dire le 11 novembre courant.

**Enseignement primaire**

Par arrêté de M. l'inspecteur d'académie, ont été nommés institutrices stagiaires :

- A Cardaillac, Mlle Nicou, ancienne élève-maîtresse de l'école normale de Cahors.
- A Bouxal, Mme Dupeau, institutrice stagiaire à Thémines.
- A Thémines, Mme Dumay, pourvue du brevet supérieur.

**Mesures hygiéniques**

Quelques cas de croup étant signalés en ville, la police a décidé de prendre des mesures énergiques contre les locataires et les propriétaires des maisons insalubres de Cahors.

**Le Monument Clément-Marot**

La municipalité de Cahors vient, enfin, de prendre des mesures nécessaires pour préserver et terminer le monument Clément-Marot.

La mise à l'adjudication de la grille et du trottoir qui doivent entourer le monument est fixée, au 14 novembre courant, au plus tard.

**A l'Exposition de Narbonne**

Parmi les récompenses accordées par le jury de l'exposition de Narbonne, nous avons le plaisir de relever les suivantes qui concernent trois de nos compatriotes :

- M. Depeyre, hors concours, membre du jury pour son pulvérisateur et son siphon pour le transvasement des vins.
- M. Loubeyre, coiffeur, un diplôme d'honneur pour son rasoir antiseptique.
- Nous avons déjà annoncé que M. Nègre propriétaire et négociant, avait obtenu une médaille d'or pour ses excellents vins des côtes du Lot.

**Avis de séjour des étrangers**

Par suite d'une décision concertée entre le ministre de l'intérieur et M. le garde des sceaux, les étrangers exerçant une profession, un commerce ou une industrie en France, auront jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre prochain pour se conformer aux prescriptions de la loi du 8 août dernier.

Des poursuites seront immédiatement exercées contre les étrangers qui auront négligé de profiter de ce deuxième et dernier délai pour se conformer aux prescriptions de la loi du 8 août.

**Fronostics météorologiques**

Voici d'après Mathieu (de la Drôme) les prévisions atmosphériques pour le mois de novembre :  
Froidure àpre au nord, au centre et à l'est de la France au dernier quartier de la lune, ayant commencé le 31 octobre, à 10 heures cinquante minutes du soir, et finissant le 8. Vent le 7 sur terre et sur mer. Glace.

Période ayant à peu près le même caractère à la nouvelle lune, qui commencera le 8 et finira le 16.

Période très variable au premier quartier de la lune, qui commencera le 16 et finira le 23. Neigence pour le centre, l'ouest, le nord-ouest, le nord est et l'est de la France.

Pluies générales en France et en Europe à la pleine lune, qui commencera le 23 et finira le 30. Neige dans le bassin de la Seine et celui de la Loire. Abondante dans les collines de l'Artois, dans les Ardennes, la Bourgogne, le Jura, la Bresse et le haut Dauphiné. Mauvais temps général en Europe.

Caractère du mois : rigoureux du 1<sup>er</sup> au 16, très variable du 16 au 23, mauvais du 23 au 30. Se vêtir chaudement. Etat sanitaire peu satisfaisant au centre de l'Europe et dans la région des Alpes.

**Payrignac**

La semaine dernière, à Cabrié, commune de Payrignac, des voleurs se sont introduits, après avoir brisé un contrevent, dans une maisonnette isolée appartenant au sieur Lacumbe, Jean, cultivateur à Gourdon, et ont enlevé deux poules et trois ou quatre sacs de noix.

**Martel**

La gendarmerie de Martel a arrêté, pour défaut de papiers et vagabondage, le nommé Théophile Auguste, 48 ans, terrassier, sans domicile fixe.

**Pélacoy**

M. Antoine Vacqué, ancien militaire, est nommé, à dater du 16 novembre courant, facteur rural à Saint-Matré, en remplacement de M. Feydel, qui passe à la tournée rurale de Pélacoy.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Direction J.-P. GUYOT

Mardi 7 novembre 1893

**LA TIMBALE D'ARGENT**

Opéra-bouffe en 3 actes, mus. de L. Vasseur  
M<sup>me</sup> D.-GUYOT remplira le rôle de *Molda*.  
M<sup>lle</sup> VIANNET remplira le rôle de *Muller*.

**7<sup>me</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE**

**ADJUDICATION**

La Commission des ordinaires du 7<sup>me</sup> de ligne procédera, à la caserne Bessières, à Cahors, aux adjudications suivantes :

1<sup>o</sup> Le 13 novembre, à 2 heures de l'après-midi, **Viande fraîche**, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1894 inclus.

2<sup>o</sup> Le 25 novembre, à 2 heures de l'après-midi **Épicerie, os, eaux grasses, balayures, blanchissage**, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1894; **Pain de soupe, Eclairage des chambres**, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1894.

**Prime à nos Abonnés**



Les Armes de précision de la maison

**Marius BERGER, fils**

de St-Etienne

Seront vendues par notre intermédiaire, **10 0/0** au-dessous de leur valeur.

C'est une occasion dont nous engageons nos lecteurs à profiter, à cette époque de la chasse et bientôt des étrennes.

Envoi *franco* du Catalogue illustré.

On peut voir, dans nos bureaux, un type superbe de carabines de tir.

**Pilules Suisses.** Exigez le timbre de l'Etat.

Méfiez-vous des contrefaçons !

— Comment avez-vous donc fait pour vous guérir de vos maladies d'estomac et pour avoir cet air de prospérité ? — Mon secret est bien simple : chaque matin je prends un potage au **Tapioca Rils**; essayez-en et vous m'en direz des nouvelles. Surtout exigez sur le paquet un **trèfle à quatre feuilles** : c'est la marque de fabrique du produit authentique et ça porte bonheur.

Les personnes habituellement *constipées*, qui ont des *maux de tête*, des étourdissements et des vertiges, se guériront rapidement en prenant chaque jour une cuillerée à café de **Tisane Dus-solin**. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

**BULLETIN FINANCIER**

L'avenir du marché se présente aujourd'hui dans de meilleures conditions que vers le milieu de l'autre semaine ; en effet, les Espagnols vont facilement, pense-t-on, battre les Kabyles, on a beaucoup exagéré la baisse de l'Hongrois, il ne reste plus que la malheureuse rente Italienne qui peut encore influencer notre place. Le 3 0/0 fait 98.70. Au comptant il est à 98.75, l'amortissable est très calme.

Le 4 1/2 0/0 s'échange à 104.45 à terme et 104.30 au comptant. La rente Italienne à 79 est en baisse de 20 centimes sur samedi. On traite le Hongrois à 92 1/2. L'Extérieure Espagnole fait 60 1/32. Le Turc se négocie à 22.10. L'Unifiée d'Egypte fait 103.30. Les fonds russes sont toujours très bien tenus. La Banque de France cote 4,010, le Crédit Foncier se tient bien à 988, le Crédit Lyonnais est à 752.58.

Nous constatons une très grande fermeté sur nos grandes lignes de chemins de fer.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>  
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

PAS de BONNE CUISINE SANS Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈFLE à QUATRE FEUILLES  
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires.  
Gros : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte  
Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil.*

Echarpes pour maîtres et adjoints  
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

ON DEMANDE DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1893)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>re</sup> classe	DIRECT 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS
PARIS.....	départ. 3 <sup>h</sup> 10s.	9 <sup>h</sup> mat	7 <sup>h</sup> 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40	6 20	5 7	midi 32	—
SOULLAC.....	départ. 6 50	6 46	5 14	1 10	7 <sup>h</sup> 5 soir
CAZOULÈS.....	arrivée. 7 48	7 27	5 55	2 1	8 3
Lamothe-Fénélon.....	départ. 7 53	7 30	5 58	2 14	8 11
Nozac.....	arrivée. 8 »	—	—	2 21	8 18
GOURDON.....	départ. 8 2	—	—	2 22	8 21
Saint-Clair.....	arrivée. 8 15	—	—	2 35	8 34
Dégagnac.....	départ. 8 25	—	—	2 45	8 44
Thédirac-Peyrilles.....	arrivée. 8 39	8 »	6 26	3 »	8 58
Saint-Denis-Catus.....	départ. 8 49	—	—	3 10	9 8
Espère.....	arrivée. 9 1	—	—	3 22	9 20
CAHORS.....	départ. 9 12	—	—	3 33	9 31
Sept-Ponts.....	arrivée. 9 23	—	—	3 45	9 43
Cieurac.....	départ. 9 32	—	—	3 54	9 52
Labenque.....	arrivée. 9 43	8 41	7 7	4 5	10 3 soir
Caussade.....	départ. 9 58	8 47	7 12	4 20	10 30
MONTAUBAN.....	arrivée. 10 8	—	—	4 31	10 42
TOULOUSE.....	départ. 10 22	—	—	4 47	10 58
	10 29	—	—	4 56	11 8
	11 2	9 31	7 54	5 31	11 18
	11 37	9 58	8 20	6 11	11 28
	11 h. 49 midi 2	10 23	8 26	6 25	—
	midi 39 1 h 32	11 10s.	9 14	7 55	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 <sup>re</sup> classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ. 2 <sup>h</sup> 25	—	5 <sup>h</sup> 50	—	9 <sup>h</sup> 25	6 <sup>h</sup> mat
MONTAUBAN.....	arrivée. 3 14	—	7 10	—	10 40	7 15
Caussade.....	départ. 3 24	4 15	7 30	—	10 50	7 30
Labenque.....	arrivée. 3 49	4 56	7 58	—	11 31	8 11
Cieurac.....	départ. —	5 38	—	—	midi 13	8 54
Sept-Ponts.....	arrivée. —	5 46	—	—	midi 21	9 2
CAHORS.....	départ. 4 32	6 6	8 46	—	midi 33	9 14
Espère.....	arrivée. 4 38	6 30	8 54	6 »	midi 41	9 22
Saint-Denis-Catus.....	départ. —	6 45	—	6 15	—	9 30
Thédirac-Peyrilles.....	arrivée. —	6 59	—	6 28	—	9 44
Dégagnac.....	départ. —	7 14	—	6 43	—	9 57
Saint-Clair.....	arrivée. —	7 23	—	6 52	—	10 11
GOURDON.....	départ. —	7 33	—	7 1	—	10 20
Lamothe-Fénélon.....	arrivée. —	7 49	9 42	7 18	—	10 29
CAZOULÈS.....	départ. —	7 58	—	7 27	—	10 43
SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 25	10 6	7 37	—	10 52
BRIVE.....	départ. 5 50	8 31	10 9	7 47	—	11 1
PARIS.....	arrivée. 6 32	9 37	10 53	8 4	—	11 10
	départ. 7 »	—	11 3	9 12	—	11 12
	arrivée. 4 37	—	10 21	—	—	11 19
	—	—	—	—	—	11 25
	—	—	—	—	—	midi 27
	—	—	—	—	—	midi 55
	—	—	—	—	—	11 38

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 40	12 <sup>h</sup> 50	6 <sup>h</sup> 40
Mercuès.....	6 58	1 47	6 58
Arrêt Douille	7 5	»	6 58
Parac.....	7 5	1 15	7 6
Luzech.....	7 14	1 22	7 14
Castelfranc.....	7 24	1 35	7 24
Arr. Praysac	7 27	»	7 27
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 40	7 36
Duravel.....	7 43	1 54	7 42
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 50
Fumel.....	8 »	2 13	7 59
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 5
BORDEAUX.....	8 51	3 11	4 31
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 21

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	7 <sup>h</sup> 50s.	11 <sup>h</sup> »	7 <sup>h</sup> 38
BORDEAUX.....	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 10
Fumel.....	8 33	3 37	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 49	9 26
Duravel.....	8 52	3 58	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	4 7	9 40
Arr. Praysac	9 6	»	9 47
Castelfranc.....	9 11	4 23	9 53
Luzech.....	9 22	4 36	10 3
Parac.....	9 31	4 46	10 11
Arrêt Douille	9 35	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 45	1 <sup>h</sup> 29	5 <sup>h</sup> 23
Cabessut, halte	7 54	1 38	5 32
Arcambal.....	8 4	1 49	5 42
Vers.....	8 12	1 58	5 50
Saint-Géry.....	8 20	2 6	5 57
Conduché.....	8 32	2 19	6 9
St-Cirq, halte.	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	2 36	6 24
Calvignac, hal.	8 55	2 44	6 31
Cajarc.....	9 8	2 57	6 44
Montbrun, hal.	9 18	3 8	6 54
Toirac.....	9 27	3 18	7 3
Lamadoleine.....	9 40	3 31	7 15
CAPDENAC. A.	9 52	3 44	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	1 <sup>h</sup> 10	5 <sup>h</sup> 23
Lamadoleine.....	7 59	1 <sup>h</sup> 22	5 35
Toirac.....	8 10	1 <sup>h</sup> 34	5 46
Montbrun, hal.	8 12	1 <sup>h</sup> 43	5 54
Cajarc.....	8 30	1 <sup>h</sup> 55	6 5
Calvignac, hal.	8 40	1 <sup>h</sup> 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	1 <sup>h</sup> 14	6 25
St-Cirq, halte.	8 57	1 <sup>h</sup> 23	6 33
Conduché.....	9 3	1 <sup>h</sup> 30	6 39
Saint-Géry.....	9 18	1 <sup>h</sup> 45	6 53
Vers.....	9 23	1 <sup>h</sup> 51	6 58
Arcambal.....	9 31	1 <sup>h</sup> 00	7 6
Cabessut, halte.	9 41	1 <sup>h</sup> 11	7 16
CAHORS. — A.	9 49	1 19	7 24

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE  
Vitrerie  
Faux bois **Henri SÉGUY**  
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS  
Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

**A céder**  
pour cause de maladie un fonds de commerce de grains.  
S'adresser à Madame veuve SOUBRIÉ, rue St-James, n° 3, à Cahors.

**A VENDRE**  
(Pour cause de départ éventuel)  
**UNE MAISON**  
composée de deux corps de bâtiments  
SISE  
Faubourg et rue St-Georges, N° 24  
Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.  
**REVENU MOYEN : 1,200 fr.**  
S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

EXPOSITION CAHORS 1881  
**B. DOUCÈDE**  
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

**UNION DES OUVRIERS**  
Tailleurs de pierre et Maçons  
L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetière, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.  
**Siège Social : Rue de Vayrols, n° 7**

**M. DOUCÈDE** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'hiver.  
Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.  
**M. DOUCÈDE** envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.  
Le propriétaire-gérant : LAYTOU.